

J'ai récemment reçu de mes commettants une pétition, sous forme de résolution, dont j'aimerais donner lecture à la Chambre:

Considérant que l'augmentation du coût de la vie nous empêche de procurer à nos familles les articles de première nécessité, y compris les vivres, les vêtements, le combustible et le logement; et

Considérant que les traitements et les salaires n'augmentent pas en proportion de ces augmentations croissantes, de sorte que nous épuisons nos économies; et

Considérant que rien ne semble devoir empêcher les prix de monter à des niveaux hors de la portée des gens qui ont besoin de ces denrées, ce qui nous conduira inévitablement au chômage et à une crise économique;

A ces causes, nous exhortons énergiquement les autorités chargées, à Ottawa, de la direction des programmes, à prendre immédiatement des mesures en vue de réglementer, tant que la production et les approvisionnements ne répondront pas aux exigences de la population, le prix des articles de première nécessité, c'est-à-dire, les vivres, le vêtement, le logement et le combustible.

Les gens qui ont des économies ou qui peuvent réclamer de leur patron un relèvement de leur rémunération sont privilégiés, mais triste est le sort des salariés sans épargnes et de ceux qui ne touchent qu'une rémunération fixe, une pension de guerre ou une pension de vieillesse. Je songe tout particulièrement aux cultivateurs des Prairies qui habitent les régions où la récolte a manqué. Leurs recettes étant insignifiantes cette année, le coût de la vie leur cause de nombreux soucis. Ils s'inquiètent surtout du fait qu'on ne semble prendre aucune mesure efficace et qu'aucune limite ne paraît restreindre la majoration du coût de la vie. Ils attendent vainement que le Gouvernement agisse en vue d'enrayer l'ascension des prix; mais on semble laisser faire; les mesures du Gouvernement ont même, parfois, aggravé la situation.

Je m'explique au moyen d'un exemple: jusqu'en octobre dernier, le prix des céréales secondaires était assujéti à la réglementation. Les frais qu'entraînait l'élevage de la volaille, du bœuf, du porc et du mouton étaient donc plus ou moins stables, ce qui permettait de maintenir le niveau des prix à la portée des consommateurs ordinaires. Le Gouvernement a attendu que l'agriculteur des Prairies, qui produit une grande partie des céréales secondaires du pays, ait presque tout livré celles-ci, soit, je pense, environ 39 millions de boisseaux d'orge et des millions de boisseaux d'avoine. Puis, tout à coup, Ottawa a fait disparaître les subventions et laissé à l'agiotage de la Bourse des céréales de Winnipeg le soin de décider du prix des céréales secondaires. Dans l'espace de deux semaines, le prix de ces céréales de provende a monté

[M. Castleden.]

de dix, vingt, trente et trente-cinq cents le boisseau. Les prix varient encore aujourd'hui, au détriment du consommateur et du producteur.

Qu'est-il résulté d'une telle décision du Gouvernement? Les commerçants de provende et de céréales, qui avaient acheté ces grains à bas prix, ont provoqué des mouvements de bourse et encaissé des profits. Les compagnies qui font le commerce de la provende, ayant obtenu les céréales à bas prix, pouvaient dorénavant exiger le prix fort. Peut-on s'étonner alors d'entendre d'honorables députés protester, comme l'a fait hier soir l'honorable représentant de Fraser-Valley (M. Cruickshank) lorsqu'il a cité l'exemple de la provende à volailles, qui se vend deux fois plus cher, alors que le prix des œufs a diminué d'environ 20c. la douzaine. Une autre conséquence inévitable, c'est que s'il en coûte plus cher au Canada pour nourrir le bétail et les volailles, il en coûte plus cher aussi pour produire le beurre, le lait et les œufs. Les prix de ces denrées ont nécessairement fait un bond; le coût de la vie a rapidement monté par tout le pays, étant donné que ces produits sont essentiels à l'alimentation et à la santé de notre population. Mais l'agriculteur, qui avait récolté et vendu ses céréales secondaires avant la hausse des prix, y a naturellement perdu.

La population canadienne veut qu'on ferme la Bourse des céréales de Winnipeg, qu'on cesse de spéculer sur les denrées alimentaires. C'est un régime qui coûte trop cher aux Canadiens. Tous les membres de notre groupe ont reçu des résolutions des divers comités du syndicat du blé de la Saskatchewan demandant la fermeture de la bourse. Le Canada ne peut se payer ce luxe.

Des membres de la Chambre ont protesté contre la cherté de la vie, et le public s'attend, à bon droit, qu'on prenne sans tarder des mesures efficaces à ce sujet. Dans six mois, ce sera peut-être trop tard. Les Canadiens ont déjà connu une crise économique. Nous ne pouvons protester trop énergiquement contre tout retard, et nous sommes d'avis que l'institution de ce comité ne peut que retarder les mesures qui s'imposent.

Le grand danger, si l'on maintient la politique actuelle, c'est que le revenu national demeure insuffisant pour acheter la production de notre pays. Le fléchissement de la production entraînera les mises à pied, et le chômage ne pourra qu'aggraver la situation. La diminution graduelle de la puissance d'achat de la population canadienne ne manquera pas de faire surgir une crise économique. Tous les Canadiens bien pensants, j'en suis